

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 32 (1924)
Heft: 3

Artikel: Notes d'archéologie
Autor: Mogeon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En 1747, après le grand incendie de la Grotte, les Conseillers de la bannière furent chargés de faire une enquête sur les causes du sinistre et le Conseil veilla à ce que les « seringues », tuyaux et crochets fussent remis en état. Il fit faire aussi des échelles et des crochets de différentes longueurs en nombre suffisant pour parer à toute éventualité.

En 1755, le Conseil se préoccupa encore d'avoir de l'eau en suffisance pour combattre un sinistre toujours possible. Il créa cette année sous l'hôtel de Ville, un étang alimenté par le Flon. Le 11 juillet de la dite année un nommé Oulevay, surpris comme il en ouvrait l'écluse, fut cité devant le Conseil. Oulevay, qui était meunier, invoqua pour sa défense la nécessité absolue où il se trouvait de préparer de l'« abremel ». Son argumentation ne convainquit point ses juges qui le condamnèrent à un jour de prison. Cet étang présentait à vrai dire des inconvénients ; deux ans plus tard le conseiller Rosset se plaignait par exemple des dommages qu'il causait à sa cave et en demandait la suppression.

(*A suivre.*)

Dr André GUISAN.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE

Bien que le souffle de la grande Révolution de 1798 ait passé sur le Pays de Vaud, affranchi le 24 janvier 1798, les autorités du Léman ne se préoccupèrent pas moins du culte à rendre aux vestiges du temps passé et ordonnèrent des enquêtes aux fins de savoir ce qui restait chez nous en fait de monuments anciens. Le culte des arts et sciences venait d'être remis en honneur. On sait le rôle joué dans ce sens par Stapfer, le ministre de la République helvétique. Nous retrouvons dans nos notes une copie de documents des archives cantonales ; et nous pensons qu'ils peuvent servir au contrôle de ceux qui dressent l'inventaire de nos monuments historiques. On lira entre autres avec plaisir la note adressée au sous-préfet du Pays d'Enhaut par le Doyen Bridel.

L. MOGEON.

Grandson, le 27 décembre 1798 an 1^{er} de la République helvétique une et indivisible.

Le sous-préfet de Grandson
à la Chambre administrative du canton du Léman.

Citoyens administrateurs,

Les antiquités qu'il y a dans ce district sont en très petit nombre ; je ne scais même si celles que je vais avoir l'honneur de vous indiquer méritent ce nom : quoi qu'il en soit, voici ce qui pourra peut-être passer pour tel.

Il y a, entre le village de Corcelles et la Montagne, au milieu d'un petit vallon qui les sépare, trois grosses pierres en forme pyramidale ou d'aiguille toutes brutes, plantées dans la terre, de la hauteur de dix pieds environ, formant un triangle isocèle. On dit qu'elles sont (*sic*), été érigées dans l'endroit où le duc de Bourgogne, Ch. le Hardi, avoit fait tendre sa tente¹.

Il y a une autre pierre semblable à celle-là, dans le domaine de la Cour de Bonvillard, dans la vigne qui est devant la maison. On dit qu'on l'a érigée là, parce que le sire de Château Guyon, dernier Baron de Grandson, y fut tué.

Enfin, il y a dans le temple de Grandson dix colonnes de 9 pieds 3 pouces (mesures de Paris) de haut (c'est-à-dire le seul fût) qui sont d'une pièce. Elles paroissent assés bien proportionnées sans l'être exactement. Les chapiteaux sont grossièrement travaillés, quelques-uns imitent l'ordre corinthien ou composite ; un autre a des figures d'aigle dont les ailes sont déployées ; il y en a un qui a des lions, un autre des figures d'hommes avec des têtes hideuses, enfin un autre des priapes auxquels on a ôté ce qu'il y avait de plus indécent. Il paraît que tout cela a été pris dans les ruines de

¹ On sait qu'un quatrième bloc, complétant le groupe, avait disparu quelques années auparavant. Le propriétaire du terrain, S. de Meuron, le fit remplacer en 1843 par un autre qui n'a pas d'intérêt historique.

quelque édifice romain. Car, quoique cette église ait été bâtie par des catholiques, ce qui se voit par sa forme, qui est en croix romaine, comme elle est très ancienne, puisqu'on n'a aucun document sur le temps de sa fondation, on sait au moins qu'elle devait exister dans le XII^{me} siècle, car on a ici un compte acquitté pour réparation qu'un bourgeois sacristain de cette église y fit faire alors ; il y a grande apparence que les habitants de ce pays étoient alors trop ignorants ou barbares pour savoir tirer de pareilles colonnes d'une seule pièce, Il y en a deux qui sont de granit, non pas oriental, mais tel qu'on en trouve ici ; les autres viennent d'une carrière où les anciens Romains ont pris les pierres de ce genre qu'ils ont employées à Avenches. Cette carrière est au bord du lac entre la Lance et la Raisse ; et l'on voit encore dans le lac des colonnes que les Romains y avaient abandonné. On a trouvé, en réparant cette église, des lampes que le bailli qu'il y avait alors ici envoia à Berne il y a environ soixante ans.

Salut et respect,

Sl. JEANNERET.

Romainmôtier, le 28 décembre 1798.

Le sous-préfet du district d'Orbe aux citoyens administrateurs du canton du Léman, à Lausanne.

Citoyens,

En réponse à votre lettre du 22 du courant, je vous donne avis des anciens monuments existant dans ce district, n'y ayant que l'ancien château d'Orbe et celui des Clées, qui sont de véritables masures, sauf une tour dans chacun d'eux, qui ont été entretenues à raison des prisons qui y existent.

Salut et considération,

BENOÎT, sous-préfet.

Au dos :

N.-B. — On a cependant trouvé, aux environs d'Orbe, quantité d'antiquités romaines, des pavés à la mosaïque, des

ruines d'édifices, des médailles, etc., ainsi qu'à Chavornay, — à Valleyres-sous-Rances, — à Chavornay il y a une pierre milliaire portant une inscription.

Au Jaunin¹, le 30 décembre 1798.

Citoyens,

Mes perquisitions au sujet des monuments anciens qui peuvent exister dans ce district n'ayant rien ajouté à ce que je savais déjà, je n'ai que deux objets à vous indiquer.

L'un, ce sont les ruines de la tour de Palézieux, jadis propriété, dit-on, des princes de Savoie,

et l'autre, la découverte de deux urnes qui furent trouvées il y a trois ou quatre ans dans mon voisinage en creusant une coulisse au lieu dit la Mollie au blanc². Il y avait dedans un peu de cendres blanches et à côté une lampe et quelque clouterie, le peu de soins des ouvriers qui prenaient cela pour des *Toupines* fut cause qu'elles ont été brisées et que je n'ai pu voir que les morceaux.

Salut et respect,

J. GILLIÈRON, sous-préfet (du district d'Oron).

Vevey, le 25 décembre 1798.

Le sous-préfet du district de Vevey

à la Chambre administrative.

Je ne connais aucun monument antique dans ce district qui soit apparent. Voici une note que le Docteur Levade m'a remise à cet égard, j'y ajouterai que la moitié de l'autel trouvé en 1777 existe dans la cour du professeur Levade à Lausanne, et le milliaire de Constantin Maximilien sert de support à une table de marbre près la fontaine de Villeneuve.

Salut républicain,

PERDONNET, sous-préfet.

¹ Hameau près du village de Corcelles-le-Jorat.

² Maison à 1 1/2 km. au S.-O. de Corcelles-le-Jorat, près des Jaunins.

M'étant fort occupé des antiquités de notre pays et surtout de celles du Pays de Vaud, je n'ai pu recueillir beaucoup de choses du district de Vevey. Je dirai seulement qu'on a trouvé dans la cour du collège, le 16 octobre 1777, une moitié d'autel consacré au *Dieu Sylvain par Lucius Sperulus Vrsulus, au frais ou par la munificence de la 20^{me} Légion romaine* qui y était sans doute en station ; il serait extrêmement intéressant pour la ville de Vevey de pouvoir trouver l'autre moitié. On a trouvé en 1756, dans une vigne entre Vevey et la Tour, plusieurs tombes composées de pierres plates dans lesquelles se trouvèrent des squelettes d'environ 6 pieds $\frac{1}{2}$ de long, ils avaient tous des pièces de monnaie dans la bouche pour payer, suivant le rit des païens, le passage du Stix à Caron. M. de Toff¹, bailli à Vevey dans ce tems-là, en recueillit la majeure partie, plusieurs personnes m'ont assuré que ces monnaies étaient de bronze et de différents empereurs romains, ce qui ferait croire que ces tombes auraient servi aux soldats romains en garnison à Vevey, et peut-être à cette même légion 20^{me} dont il est parlé dans l'autel ci-dessus. On a aussi trouvé beaucoup de médailles à Baugi, dont je n'ai pu sauver que quelques-unes, de Faustine, de Marc Aurelle, d'Antoine le Pieux, de Commodo. On en a trouvé quelques-unes dans les vignes aux environs de Vevey, le 14 juin 1783 ; l'on m'en rapporta une de l'empereur Claude ; j'en ai trouvé du Bas Empire, avec une figure de bronze dans une possession de ma campagne. Il y a enfin dans l'église de St-Saphorin un milliaire du même empereur Claude. J'en ai vu un de Constantin et des Maximiens à Villeneuve.

LEVADE, Dr. med.

Etat des antiquités existantes rième le district d'Yverdon
établi par le Lieutenant de sous-préfet vu la maladie du sous-

¹ Samuel de Werdt de Toff.

préfet pour répondre à l'arrêté du Directoire exécutif du 15 décembre et à la demande de la Chambre administrative dans sa lettre du 22^{me}.

1^o Il existe à Yverdun quelques médailles romaines comme aussi quelques monnayes gothiques conservées dans la Bibliothèque publique.

2^o L'on remarque appliquée contre la maison d'un particulier à la rue du Four, à Yverdun, une espèce de colonne de marbre blanc que l'on estime être une pierre milliaire portant cette inscription :

*Imperator Coesari
Lucio septimiosevero Dio
Pertinaci Augusto arabico adiabenico
Partico Maximo Patri Patrioe Consuli
& Imperatori Coesari Marco Aurello
Antonino Pio Selui (?)
Consulibus
Urbs aventicencis Elvetiorum*

trouvée à Treycovagnes, embranchement de la route de l'Estraz.

3^o Les murs du temple sont couverts de trois monuments sepulchraux de mauvais goût qui offusquent les yeux des patriotes, le premier qui représente très noble et très magnifique Albert Thormann, membre du Deux Cents, capitaine d'infanterie et baillif d'Yverdun où il est décédé en septembre 1757.

Le second est en l'honneur de très noble Catherine Demuralt, veuve de Jean-Frederich Steiguer, directeur des sels, décédée en 1727.

Le troisième est le mausolée de très noble Henry Frederich, fils de Jean-Emmanuel Fischer de Richenbach et d'Elisabeth Daxelhoffer, décédé le 28 juin 1753.

Château-d'Oex, le 30 décembre 1798.

Le sous-préfet du district du Pays d'En-Haut à la Chambre administrative du canton du Léman.

Citoyens administrateurs,

N'ayant que peu de connaissance des antiquités, j'ai consulté le citoyen Bridel, notre pasteur, qui m'a remis la note cy jointe.

Salut et respect,

J. FAVRE, sous-préfet.

Notte pour le citoyen Favre, sous-préfet du district du Pays d'enhaut Romand, canton du Léman.

Vous m'avés demandé s'il y a des antiquités dans notre district, et je vous répondrai que, s'il s'agit de monumens romains, il n'y en a point et qu'il ne peut y en avoir, puisque cette contrée longtems déserte ne commença à se peupler que vers le IX^{me} siècle ; que les Romains n'y ont jamais (qu'on sache) ni pénétré ni passé ; et qu'aucun grand chemin ne la traversait. Ce furent les anciens comtes de Gruyères qui prirent soin de défricher et de peupler la partie des Alpes que nous habitons et qui remontant depuis leur château le long de la Sarine de vallons en vallons et de deffilés en deffilés jusqu'à sa source y bâtirent les premières habitations et y formèrent les premiers domaines au milieu des vastes forêts de cette contrée presque inaccessible jusqu'au tems qu'ils y introduisirent une colonie de bergers, d'abord placée à Château-d'Oex où fut construite la première église du Pais dédiée à St-Donat.

Le savant Plantin, l'un de nos meilleurs antiquaires, dont l'ouvrage intitulé *Helvetia antiqua et nova* sera toujours regardé comme classique dans son genre, était pasteur de Château-d'Oex en 1656, quand il composa ce livre ; et s'il y avait eu quelque monument romain dans le Pays-d'Enhaut

il en aurait sûrement fait mention : on peut donc sur ce point s'en rapporter à cet habile homme.

Quant aux antiquités du moyen âge, nous avons deux bâtiments et deux ruines assez anciennes.

1^o L'église du prioré de Rougemont, fondée vers l'an 1080 et qui bien que souvent réparée annonce son antiquité par son architecture gothique, j'ai publié avec des éclaircissements la chartre de sa fondation dans les *Etrennes helvétiques* de l'an 1798. Elle fut bâtie à une époque où il n'y avait encore qu'une seule habitation dans la vallée de Rougemont dans un lieu nommé *désert*. C'est dans l'ancien prioré de Rougemont qu'a été la seconde imprimerie de la Suisse et que Henri Wirczburg de Vach (?), religieux de ce prioré, imprima lui-même en 1481 la chronique du chartreux Werner Rholewinck, intitulée *Fasciculus temporum*. Ce livre est de la plus grande rareté et ne se trouve je crois, en Suisse, que dans la riche collection des premières impressions de C. Heydeger, à Zurich.

2^o La tour qui sert de clocher à l'église de Château-d'Oex faisait jadis partie du château-fort, démantelé en 1407. On prétend qu'il y a une route souterraine qui va de cette tour au bourg situé en dessous, mais on n'a pas fait encore des recherches suffisantes pour vérifier cette tradition.

3^o Les ruines du château du Vanel, placées sur la limite qui sépare les deux langues allemande et française, et notre district de celui de Gessenay ou Sanen, canton d'Oberland, Ce château, jadis très fort, fut construit sur la fin du X^{me} siècle par les comtes de Gruyères ; il fermait un passage important et il fut abandonné depuis l'an 1407. Son histoire est rapportée dans « Coup d'œil sur une contrée pastorale de la Suisse », lettre VII, insérée dans les *Etrennes helvétiques*, de 1799.

4^o Les ruines du fort appelé château Cottier, à dix minutes en dessous du bourg de Château-d'Oex ; on ignore l'époque de sa fondation et de sa destruction.

Aujourd'hui la moisson flotte sur ses débris (Delille).

Cette ruine est située sur un rocher à pic au-dessus de la Sarine ; elle était à la tête d'un retranchement garni de petites tours qui fermait la vallée dans sa largeur, et qui aboutissait à la montagne, plusieurs éminences, maintenant gazonnées, indiquent encore la trace de ce mur de défense semblable à ceux qui dans les cantons populaires s'appelaient Landwehr. Ainsi notre pays, fermé en haut par le Vanel et dans le bas par le château Cottier, fut à l'abri des dévastations de ces peuples barbares qui ravagèrent l'Europe dans le moyen âge.

Voilà tout ce que notre contrée offre de remarquable dans ce genre. L'histoire naturelle y trouve des monuments d'une toute autre antiquité, ce sont ces rochers énormes et hérissés de pointes qui semblent être des débris d'un monde antérieur au monde actuel et que la main pesante des siècles a minés et dégradés, sans pouvoir encore les abattre — ce sont ces *astéries colomnaires*, ces *entroques*, ces *hammites*, ces *fausses chelidoines*, véritables médailles du déluge et témoins irrécusables qui attestent le long séjour des eaux dans nos hautes régions —, ce sont ces profondes cavernes formées à l'époque d'un bouleversement plus ancien peut-être que la race humaine postérieure à ces grandes révolutions physiques de notre globe.

Mais, j'oublie qu'il ne s'agit pas d'histoire naturelle et je finis ma note en vous priant de recevoir les salutations cordiales que vous envoie votre bon ami

Ph. BRIDEL, pasteur.

Château-d'Oex, ce 29 décembre 1798.